Informations de base

2002/2549(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Résolution sur le 2ème Sommet Union européenne, Amérique latine et Caraïbes, Madrid, mai 2002 **Subject** 6.40.10 Relations avec les pays d'Amérique Latine, Amérique centrale, Caraïbes **Zone géographique** Caraïbes Îles	

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
15/05/2002	Décision du Parlement	T5-0242/2002	Résumé
15/05/2002	Fin de la procédure au Parlement		
07/11/2002	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	2002/2549(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur déclaration
Base juridique	Règlement du Parlement EP 136-p2
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B5-0261/2002	15/05/2002	
Proposition de résolution		B5-0269/2002	15/05/2002	
Proposition de résolution		B5-0272/2002	15/05/2002	
Proposition de résolution		B5-0292/2002	15/05/2002	
Proposition de résolution		B5-0293/2002	15/05/2002	
Proposition de résolution		B5-0294/2002	15/05/2002	
Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité		T5-0242/2002 JO C 180 31.07.2003, p. 0162-0389 E	15/05/2002	Résumé

Résolution sur le 2ème Sommet Union européenne, Amérique latine et Caraïbes, Madrid, mai 2002

2002/2549(RSP) - 15/05/2002 - Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité

Le Parlement européen a adopté une résolution sur le deuxième Sommet des chefs d'État et de gouvernement d'Amérique latine, des Caraïbes et de l'Union européenne, qui se tiendra à Madrid les 17 et 18 mai 2002. Les députés se félicitent de la tenue de ce sommet et espèrent que la résolution pour un partenariat global et une stratégie commune entre l'Union européenne et l'Amérique latine, adoptée par le Parlement de Strasbourg en novembre 2001, sera pleinement prise en considération. Cette stratégie devra également comporter un agenda politique birégional, et prévoir un mécanisme permanent de coordination entre les deux continents dans tous les domaines d'intérêt commun. Les parlementaires se déclarent satisfaits du terrain d'entente trouvé dans les négociations pour l'accord d'association avec le Chili et espèrent une ratification prochaine. Il est demandé au Conseil et à la Commission de relancer les négociations en vue d'un accord d'association avec les pays du Mercosur, mais aussi de veiller, dans un mandat de négociation futur, à envisager les relations avec les pays de la Communauté andine dans une perspective d'association. Le Parlement estime souhaitable la création d'une zone économique euro-latino-américaine de libre-échange à l'horizon 2010, au moyen d'un accord de partenariat birégional. Ceci devra s'accompagner de la création d'un fonds de solidarité birégionale qui financera des programmes dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la lutte contre la pauvreté. Pour ce fait, la politique latino-américaine de l'UE doit être dotée de ressources suffisantes, gérées efficacement et dans la plus grande transparence. Enfin, les députés réitèrent leur préoccupation au sujet de la situation au Vénézuela, en Argentine et en Colombie, demandant notamment au Conseil de compléter la liste des organisations terroristes, tout en encourageant la poursuite du dialogue politique avec Cuba.